

## 5<sup>e</sup> dimanche de carême (C)

---

L'évangile de ce dimanche nous présente deux logiques, deux attitudes, face au péché : la logique de la loi, qui condamne, et la logique de l'amour qui sauve.

La miséricorde s'oppose-t-elle à la loi ? Ou bien est-elle au contraire l'accomplissement de la loi ? Jésus a dit qu'il était venu non pas pour abolir mais pour accomplir la loi. Alors, quelle est donc la justice de Dieu face au péché ? Les textes de ce jour nous donnent la réponse : la justice de Dieu est celle qui conduit non pas à la mort, mais à la vie !

Les hommes qui amènent à Jésus cette femme « prise en flagrant délit d'adultère » tentent d'enfermer Jésus dans leur piège. « *Dans la loi, Moïse nous a ordonné...* » Jésus va-t-il obéir à cette loi, la loi de Dieu ? Ou bien se montrer miséricordieux et perdre la face devant les Pharisiens ? Jésus choisit la vie : « *va !* », dit-il à la femme, lorsque ses accusateurs, renvoyés à leurs propres péchés et contradictions, ont disparu. « *Je ne te condamne pas* ».

Et il invite en même temps cette femme à choisir elle-même la vie : « *ne pêche plus !* » Jésus ne peut être confondu ni sur le plan de la miséricorde, ni sur celui de la justice.

Deux logiques s'affrontent donc dans cette situation qui oppose Jésus aux scribes et aux pharisiens : une « logique de mort » et une « logique de vie ». Dans un cas, la loi, invoquée pour condamner le pécheur, conduit à la mort. Cette femme, selon la loi, doit être lapidée. La loi ne peut rien pour sauver celle qui est accusée. Elle se retrouve à la merci de ses accusateurs. Dans l'autre cas, la loi est un levier de libération : elle appelle le pécheur à vivre dans la vérité !

La véritable question est celle-ci : qu'est-ce qui est premier ? La vie de cette femme, ou bien la loi qui vient la condamner ? A quoi Dieu, auteur et inspirateur de la loi, tient-il avant tout ? « *Dieu ne veut pas la mort du pécheur* », dit l'Écriture, « *mais qu'il vive !* »

C'est au nom de cela que Jésus agit et enseigne. C'est pour cela qu'il est venu : « *je ne suis pas venu pour condamner... Je suis venu pour sauver !* »

Mais qui est-il pour prétendre parler ainsi ?

Jésus s'est baissé. Il refuse d'entrer dans une controverse avec les Pharisiens et les docteurs de la loi. Il ne s'agit pas de débattre, il s'agit de sauver. Après un moment de silence, il parle, s'adressant à tous ceux qui écoutent : « *Celui qui est sans péché, qu'il soit le premier à lui jeter la pierre.. !* »

Le piège si bien préparé pour confondre Jésus n'a pas fonctionné ! Car Jésus entraîne tout le monde sur un autre terrain ! Qui peut en vérité condamner son frère, sans se condamner lui-même ? Qui a pouvoir de vie ou de mort sur un être humain ? Qui a ce pouvoir, sinon Dieu seul, l'auteur de la vie ?

« *Celui qui est sans péché...* », dit Jésus. N'est-il pas au milieu de cette foule en vérité « celui qui est sans péché », lui, Jésus ? Le seul qui pourrait avoir le droit de condamner cette femme ? Et voici qu'il va lui dire : « *moi non plus, je ne te condamne pas !* »

Il manifeste ainsi une fois encore le sens de sa venue et de sa mission : il vient réaliser le dessein d'amour du Père, comme il est annoncé dans le livre du prophète Isaïe :

*« ne vous souvenez plus d'autrefois, ne songez plus au passé : voici que je fais un monde nouveau ! Oui, je vais faire passer une route dans le désert, des fleuves dans les lieux arides.. »*

Ce fleuve d'eau vive, c'est du côté du Christ en croix qu'il coulera ! Esprit d'Amour répandu sur le monde, afin que tout homme puisse croire et être sauvé.

L'Apôtre Paul en a fait l'expérience et la découverte : aucun homme ne peut se justifier, se déclarer juste devant Dieu, en se réclamant de la loi :

*« c'est en Jésus-Christ que Dieu me reconnaîtra comme juste : cette justice ne vient pas de moi-même – de mon obéissance à la loi de Moïse – mais de la foi au Christ ! »*

Et Paul d'ajouter : *« il s'agit de connaître le Christ, d'éprouver la puissance de sa résurrection et de communier aux souffrances de sa passion... »*

Il s'agit de mourir au péché avec le Christ, pour avec Lui entrer dans la vie nouvelle.

En nous et autour de nous, en ce monde, s'affrontent ces deux logiques que nous voyons à l'œuvre dans l'évangile : logique de mort, qui voudrait dominer et se plaît à condamner ; et logique de vie, qui veut servir et s'emploie à libérer l'homme !

En nous-mêmes, nous pouvons tomber dans le piège d'une pratique parfaite de la loi, sensée nous justifier devant Dieu. Mais qui peut se prétendre juste devant Dieu ? Ou nous pouvons nous ouvrir à l'Esprit qui libère, au pardon qui relève, à l'amour qui guérit et qui sauve. C'est bien là la démarche profonde que nous avons à vivre en ce temps de carême, et que nous pouvons vivre dans la démarche de réconciliation proposée pendant les jours qui précéderont la fête de Pâques.

*« Toi seul, Seigneur, a le pouvoir de me dire : va, je ne te condamne pas, ne pèche plus ! »*

C'est ce « monde nouveau » que nous attendons, auquel nous aspirons, en oeuvrant déjà aujourd'hui à sa venue en pratiquant, à la suite du Christ, la miséricorde et le pardon. Cela nous invite – comme le CCFD nous y invite à sa manière – à des gestes concrets de solidarité et de paix. Des gestes qui refusent toute logique de mort en ce monde, mais qui soient porteurs de vie.